



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

CCAS est un établissement public administratif communal qui offre un service de proximité en matière d'aide et d'action sociale.

Ecouter - Assister - Conseiller - Orienter
en toute confidentialité.

Les familles, les personnes âgées, les personnes sans domicile et les personnes en situation de handicap, toute personne qui se trouve face à un besoin d'ordre social ou qui rencontre des difficultés passagères peut s'adresser au CCAS de Brax.

Les services du CCAS de Brax :

Portage des repas à domicile :

du lundi au vendredi, possibilité de se faire livrer 1 repas/jour et de prévoir les repas pour le week-end pour les personnes en incapacité momentanée ou durable de se confectionner un repas
Repas préparés et livrés au domicile
Prix : 7,12€ par repas
Réservation à l'accueil de la mairie ou par téléphone
05 62 13 06 70

Portage des livres à domicile :

pour les personnes en incapacité de se déplacer, portage de livres à domicile sur RDV.
Réservation à l'accueil de la mairie ou par téléphone
05 62 13 06 70

Service pour les personnes âgées :

Transport

Le CCAS adhère au syndicat intercommunal pour le transport des personnes âgées de 65 ans et plus.
Les titulaires de la carte de circulation (coût 2€50) bénéficient de 35% de réduction sur les réseaux régionaux routier et ferroviaire (TER).
Valable dans le département de la Haute-Garonne pour 12 allers et 12 retours.

Plan canicule ou grand froid

Le registre permet de cibler les personnes vulnérables en cas de déclenchement du plan canicule ou grand froid.
Si vous êtes en perte d'autonomie, handicapé ou âgé de plus de 65 ans, n'hésitez pas à vous inscrire sur le registre à l'accueil de la mairie.

Repas des aînés :

Une fois par an, le CCAS organise un repas convivial et gratuit à destination des aînés de 66 ans et plus.
Inscription en mairie jusqu'au 8 janvier 2016

Le public de la commune sera conseillé sur les besoins sociaux, orienté vers les partenaires locaux ou directement pris en charge. Les personnes nécessitant une aide technique seront orientées vers l'assistante sociale du secteur. Elle les assistera pour le montage des dossiers d'aide sociale auprès des organismes compétents.



Aides financières :

>>Aides financières

Aides aux parents pour les frais de cantine, du périscolaire, des voyages scolaires. Seuils et taux de prise en charge en fonction du quotient familial.
Renseignements en mairie.

>>Aides alimentaires

Bons utilisables à l'épicerie de Brax.
Renseignements en mairie

>>Participation au paiement de factures

Charges courantes liées au logement, obsèques, armoires, factures d'énergie : les aides sont accordées après examen du dossier par le conseil d'administration.
Renseignements en mairie

Logement social

Le CCAS étudie les demandes de logement social qui sont adressées. Il les priorise pour présenter des propositions d'attribution aux bailleurs sociaux lorsqu'un logement est libéré.

Demandes à adresser par courrier à Monsieur le Maire.

Emploi

Orientation des administrés en situation de recherche d'emploi vers l'Espace emplois mutualisé avec la commune de Pibrac ou des associations d'insertion comme Entraide et Partage.

Analyse des besoins sociaux

En collaboration avec les communes limitrophes, le CCAS de Brax participe à une analyse réelle des besoins, afin d'adapter au mieux son offre de services d'action sociale et d'optimiser ses dépenses.

COMPOSITION du CCAS : 11 membres, 6 élus et 5 personnes issues de la société civile.
Président : M. Le Maire, François LEPINEUX

PARTENAIRE
LA MAISON DES SOLIDARITÉS

